

8 avril 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing, sur sa politique économique en matière d'investissement et sur la recherche, Paris, Rue de Marignan, mercredi 8 avril 1981.

LE PRESIDENT.- J'en viens à l'objet de cette conférence de presse.

- Mon objectif, dans cette campagne `campagne électorale`, c'était d'éclairer le choix des Françaises et des Français. C'est pourquoi je fais appel à leur réflexion et, d'ailleurs, leur réflexion me répond, et c'est pourquoi je laisse à d'autres les polémiques. C'est également pourquoi je propose des solutions précises qui peuvent être discutées et vérifiées, des solutions comme on en propose aux peuples des grands Etats modernes, quand on respecte - ce que je fais - leur jugement et leur intelligence.

- J'ai choisi trois temps forts dans cette campagne :

- le premier temps fort qui était celui de l'ouverture a été la présentation, à Pantin, devant des jeunes Françaises et des jeunes Français, par milliers, du plan Giscard pour l'emploi des jeunes.

- Aujourd'hui, je présente devant vous, mesdames et messieurs les journalistes, un nouvel effort pour l'investissement et la recherche `recherche scientifique`.

- Et le 23 avril, à Lyon, un grand discours public sur le choix d'une société de paix et de liberté pour la France.

Aujourd'hui, un nouvel effort pour l'investissement et la recherche.

- En effet, lorsque j'ai présenté, à Pantin, le plan Giscard pour l'emploi des jeunes, j'avais indiqué deux conditions pour l'emploi :

- d'abord, celle de l'indépendance énergétique de la France. Je vous rappelle l'objectif chiffré : porter la part de notre énergie nationale de 24 % en 1974 à 45 % en 1990. Cet effort sera poursuivi et cela suppose que de nouvelles centrales électro-nucléaires soient engagées et construites.

- la deuxième condition que j'avais citée, c'était d'avoir des entreprises, petites, moyennes et grandes, compétitives, grâce-à un nouvel essor de l'investissement et de la recherche `recherche scientifique`.

Ce sont les mesures qui constituent ce nouvel essor de l'investissement et de la recherche que je vais maintenant vous présenter.

- Il y aura quatre actions :

- La première sera une action concertée franco - allemande en faveur des investissements créateurs d'emplois. Je vous présente d'abord les mesures, je vous commenterai ensuite le raisonnement qui nous y conduits.

- Cette action concertée franco - allemande consistera dans le lancement d'emprunts à la hauteur de 5 milliards d'écus sur le marché international, à égalité, c'est-à-dire pour un montant partagé par moitié entre l'Allemagne fédérale `RFA` et la France. Ceci représente, pour la France, 15 milliards de francs, qui seront affectés à un fonds spécial d'investissement pour l'emploi. Les emprunts seront lancés sur le marché international à-partir de maintenant, leur placement devant s'effectuer sur une période de dix-huit mois. Les agents opérateurs pour effectuer ensuite les prêts seront le Crédit national et le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, qui feront des prêts bonifiés à taux attractif pour trois catégories d'investissements :

- les investissements qui favorisent les économies d'énergie et de matières premières. pour

... les investissements qui ravivent les économies d'énergie et de matières premières, pour continuer à nous libérer de l'emprise de ces importations d'énergie sur l'activité de notre économie.

- - les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité des entreprises.
- - et les investissements en faveur de l'usage des technologies de pointe, c'est-à-dire le développement dans l'économie française de l'usage de l'informatique, de l'automatisation et de la robotique.\

En présentant ce programme conjoint franco - allemand, nous entendons montrer que nous voulons traiter le problème à sa racine, c'est-à-dire faire face aux difficultés de l'activité économique et de l'emploi, non pas en traitant simplement les conséquences, mais en remédiant aux causes, c'est-à-dire en rendant nos économies plus indépendantes sur-le-plan de l'énergie, plus productives sur-le-plan de la compétition, et en les plaçant dans l'usage des technologies d'avenir.

- Ce plan, il a été préparé dans le Bas-Rhin, à Blaesheim, avec le chancelier Schmidt, le 15 mars. D'ailleurs ceux d'entre vous qui ont suivi cette rencontre se souviennent que nous avons annoncé, à la fin de cette rencontre, que le Premier ministre, M. Raymond Barre, se rendrait à Bonn pour poursuivre nos entretiens. Il y a eu des travaux d'experts entre les deux pays et c'est le jeudi 2 avril que le chancelier Schmidt et M. Raymond Barre se sont mis d'accord, à Bonn, sur ce dispositif qui fait l'objet d'un communiqué commun qui est publié à l'heure actuelle.\

Quel est le raisonnement qui nous a conduits au choix de ce dispositif ?

- D'abord, il nous apparaissait important qu'il y eût une action concertée de deux grands pays qui constituent l'armature de la Communauté européenne `CEE` et qui traitent le problème des difficultés économiques actuelles - activité et emploi - comme je l'ai dit tout à l'heure, à sa racine, et en même temps, que cette initiative conjointe constitue à la fois une réponse à certains de leurs problèmes nationaux, mais aussi une initiative internationale, puisque tout ce qui peut être fait pour développer l'activité économique en Europe occidentale a, bien entendu, un effet positif sur le reste de l'économie mondiale.

- Lorsque nous avons commencé à étudier ce dispositif, nous pouvions envisager divers moyens.

- Le premier eut été celui d'une relance par des moyens budgétaires et nous avons été d'accord, avec nos interlocuteurs de l'Allemagne fédérale `RFA`, pour écarter une politique de facilité budgétaire. Nous sommes convaincus, les uns et les autres, qu'une telle politique serait rapidement à l'origine de difficultés financières supplémentaires qui pèseraient à la fois sur la solidité de nos monnaies, l'activité économique et, à terme, l'emploi.

- Nous avons donc préféré une action par le crédit, c'est-à-dire une action permettant le financement par le crédit d'opérations d'investissement.

- Nous nous sommes mis ensuite d'accord sur l'idée que nous devons entreprendre et conduire - ce qui prendra du temps et ce qui ne se pose pas, d'ailleurs, dans les mêmes conditions de part et d'autre du Rhin - un effort de réduction progressive et continue de nos taux d'intérêt, prolongé par un effort conjoint, auprès des Etats-Unis, pour qu'ils adoptent une attitude semblable.

- Cet effort ne peut être que progressivement développé. Je rappelle que la situation n'est pas équivalente à cet égard entre l'Allemagne et la France, mais c'est une orientation pour l'année 1981.\

Pour le soutien de l'investissement, nous avons donc présenté à nos partenaires une autre idée. Cette idée consiste à financer des investissements prioritaires dans les deux pays pour accroître leur compétitivité, et diminuer leur dépendance énergétique.

- L'ordre de grandeur des emprunts, je vous le rappelle, c'est 5 milliards d'écus, c'est-à-dire, à l'heure actuelle, 6 milliards de dollars et, au cours de l'écu - qui est de 6 francs pour un écu à l'heure actuelle - cela représente donc 15 milliards pour la France.

- Quel est l'intérêt de cette formule ? D'abord, elle est à double détente, c'est-à-dire que, d'un côté, elle soutiendra l'investissement productif à l'intérieur de l'économie française, et de l'autre, en même temps, elle nous procurera sur les marchés des capitaux les ressources nécessaires pour couvrir le déficit de nos balances des paiements. C'est donc une opération qui ressemblera à certaines de celles qui ont été faites dans le passé, où l'on a utilisé les ressources à la fois vis-à-

vis du déficit extérieur et vis-à-vis du financement intérieur.\

Contrairement à des informations qui ont été lancées ici ou là, ces emprunts seront placés sur le marché international des capitaux comme c'est la règle pour la France et non pas auprès d'Etats souscripteurs. Ce sera le placement ouvert sur le marché international des capitaux. La double signature, française et allemande, assure bien entendu le succès d'une telle formule de lancement.

- La période sera une période de dix-huit mois, ce qui permettra à la fois de lancer les emprunts à un rythme qui tienne compte de la situation des marchés, et d'ajuster sur-le-plan intérieur - c'est un problème technique - le volume de la création monétaire interne.

- Enfin, cette technique s'adapte mieux qu'un programme de dépenses budgétaires supplémentaire à l'esprit de la politique économique des deux pays.

- Ce sera donc la première mesure.\

Deuxième mesure : ce sera l'invitation faite au nouveau gouvernement, d'engager le 15 juin les crédits du Fonds d'action conjoncturelle qui ont été prévus dans le projet de budget pour 1981, sous une forme conditionnelle. Seul un nouveau gouvernement en place pourra prendre cette décision, dès sa constitution, et c'est pourquoi j'indique le 15 juin, mais assez vite pour que les marchés correspondants puissent être passés avant l'été.

- Que représente le montant de ce Fonds d'action conjoncturelle ? C'est 6 milliards 600 millions de francs comprenant les principales rubriques suivantes :

-- Construction de logements : 2 milliards 300 millions de francs

-- Travaux routiers supplémentaires : 600 millions de francs

-- Equipement téléphonique : 2 milliards 400 millions de francs

-- Soutien à des technologies nouvelles : 190 millions de francs.

- A côté de l'équipement, la recherche `recherche scientifique` et le développement. Je rappelle ici l'engagement pris qui est de porter du taux de 1,8 % à l'heure actuelle, au taux de 2,3 % en 1988, - proportion dans notre Production intérieure brute `PIB` - la part des dépenses de recherche et de développement, et de suivre entre ces deux chiffres, un cheminement régulier au long des budgets successifs, avec une première étape en 1982.\

Quatrième disposition : la création d'une puissante incitation fiscale à la recherche et au développement dans le budget de 1982.

- Vous vous souvenez que dans le budget de 1981 le gouvernement et la majorité parlementaire ont adopté une puissante incitation fiscale à l'investissement qui représente pour chacun des budgétaires un montant de l'ordre de 5 milliards de francs.

- Dès la conception de ce premier effort, il était prévu de le relayer par une incitation fiscale à la recherche et au développement qui présentera le même caractère, c'est-à-dire qu'elle devra être importante dans son montant, et d'autre-part, elle devra s'appliquer de manière simple à l'ensemble des dépenses de recherche et de développement consenties par les entreprises, grandes, petites et moyennes.

- Dans sa technique, d'ailleurs, il est prévu que des dispositions particulières s'appliquent à la recherche et au développement groupés des entreprises petites et moyennes.

- Dans sa technique, d'ailleurs, il est prévu que des dispositions particulières s'appliquent à la recherche et au développement groupés des entreprises petites et moyennes.

- Tout ceci, c'est-à-dire l'ensemble de ces actions, s'inscrit à l'intérieur des enveloppes budgétaires prévues, puisque nous avons eu recours à cette formule du crédit `emprunt franco-allemand` et que nous n'avons à inscrire dans les enveloppes budgétaires que les bonifications correspondantes £ dans les évaluations faites pour 1982 et les années suivantes, ceci sera pris en compte.

- Respectant ainsi les enveloppes budgétaires, nous respectons à la fois la stabilité du franc, qui sera donc maintenue tout au long de la période, et en même temps le maintien de la situation favorable des finances publiques de la France qui sont actuellement, comme vous le savez, dans la meilleure situation d'Europe.\

Pour illustrer notre objectif de développement de l'investissement et de la recherche `recherche

scientifique, je retiens pour ma part comme objectif central : faire que la croissance de la France soit pendant toute la durée du septennat, supérieure d'au-moins un demi point par an à celle de notre principal concurrent qui est la République fédérale d'Allemagne `RFA`.

- Vous savez en effet que prendre un engagement chiffré des taux de croissance à l'heure actuelle, à plusieurs années d'échéance, est une attitude qu'aucun expert ne peut considérer avec la moindre vraisemblance et le moindre sérieux.

- Par contre, ce que l'on peut faire, c'est conduire sa politique économique de telle manière qu'on obtienne des résultats plus favorables que ceux des autres et, puisque nous avons à côté de nous, un pays qui poursuit son développement dans des conditions comparables, ce que nous voulons faire, c'est organiser notre croissance à un rythme plus rapide que la sienne, donc, je le répète : tous les ans un demi point, au-moins, de taux de croissance en France, de plus qu'en Allemagne fédérale.

Voilà ce que je voulais vous présenter comme ce nouvel essor de l'investissement et de la recherche. Le Premier ministre `Raymond Barre` donnera sur le dispositif mis en place dans l'action concertée franco - allemande, toutes les explications techniques nécessaires.

- Je voulais replacer cette action dans sa perspective d'ensemble, qui est celle de compléter le volet de l'emploi en France par le volet du développement économique par le moyen d'investissement et de la recherche, et ainsi on aperçoit les conditions dans lesquelles la France à-partir des efforts déjà accomplis, pourra poursuivre au-cours des années à venir, le redressement de la situation de son emploi, le progrès de son activité et de son équipement.

- Comme j'ai dit que je souhaitais que ces sujets puissent être discutés et comme tout ce que je dis est assurément vérifiable, il se trouve que je rencontre les journalistes dimanche soir, au Club de la Presse, et je répondrai à toutes les questions qui pourront m'être posées au sujet de ce programme à-partir des réflexions, des observations ou des critiques que vous serez amenés à formuler.

- Je vous remercie. Néanmoins, si avant de nous séparer, sur ce sujet, vous aviez telle ou telle précision supplémentaire à me demander, je suis à votre disposition.

QUESTION.- A propos de l'emprunt franco - allemand, ne craignez vous pas qu'on reproche au citoyen candidat, d'avoir présenté une mesure qui relève du Président de la République ?

- LE PRESIDENT.- Je vous dirai que je me suis posé la question mais je vous demande de réfléchir un instant : ces mesures sont préparées depuis une assez longue période, je pouvais les présenter soit à l'Elysée, soit ici. J'ai pensé que c'était respecter davantage les conditions générales du déroulement de la campagne, de les présenter ici plutôt qu'à l'Elysée ... Je suis sûr que si j'avais choisi la solution inverse, vous m'en auriez fait le reproche.

QUESTION.- Monsieur le Président, en ce qui concerne les bonifications d'intérêt, est-ce qu'elles seront accordées automatiquement ou négociées en fonction du type d'investissement qui sera financé ?

- LE PRESIDENT.- Non, elles ne seront pas négociées, elles seront appliquées forfaitairement en fonction du type d'investissement qui sera proposé. Nous voulons une technique qui soit simple et qui laisse aux entreprises leurs responsabilités d'investissement et de gestion.

- Ceci sera géré, je le répète, par le Crédit national et par le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises. Une indication à cet égard : vous verrez que dans le communiqué franco - allemand, il est indiqué que le placement des emprunts sera fait par le Crédit national, du côté français et, du côté allemand, par ce qu'on appelle le Kredit Anstalt. Si l'on ne mentionne pas le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, c'est parce que la collecte des fonds sera faite par le Crédit national, mais la répartition des crédits sera faite par les deux organismes, et d'ailleurs je recevrai M. Bernasconi, président du Conseil de surveillance du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, demain matin, pour lui indiquer la manière dont son établissement sera associé à cette importante opération.

QUESTION.- Comme l'Allemagne `RFA` va faire sans doute moins 1 % de croissance, votre objectif pour la France en 1981 va être du moins 1-2 de croissance ?

- LE PRESIDENT.- J'avais naturellement pensé à cette question. Je prends l'engagement sur la durée d'un septennat. Mais la question que vous posez a l'utilité de renvoyer à l'opinion publique

sera à en septembre. Mais la question que vous posez a l'air de rappeler à l'évidence, quelque que, malheureusement, la croissance n'est pas quelque chose qui se décrète aussi facilement que certains illusionnistes voudraient le faire croire puisque nos grands voisins d'Allemagne fédérale `RFA`, avec une industrie très puissante, très exportatrice, prévoient à l'heure actuelle, une diminution de leur croissance en 1981.

- Pour 1981, j'ai pris, il y a déjà plusieurs semaines, un engagement différent, vous vous en souvenez peut-être : les prévisions de la Communauté économique européenne `CEE`, c'est que la France sera le seul pays parmi les pays de la Communauté, à avoir une croissance de son économie en 1981. La Communauté prévoit un certain taux de croissance pour la France et j'ai indiqué que mon objectif était d'atteindre le taux de croissance prévu par la Communauté plus 1 %.

- Mon engagement est sur la période £ pour l'année, mon engagement, au contraire, porte sur 1 point de plus que les prévisions de la Communauté économique européenne.

- Je vous remercie et je verrai certains d'entre vous dimanche pour répondre à vos questions.\